L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux—No. 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
MERCREDI MATIN, 16 DECEMBRE.

FEUILLETON.

LES RIVALITÉS.

PAR
ARMAND LAPOINTE.

XXII.—Suite.

— Qu'avez vous, reprit Fromentin, est-ce donc la première fois que la calomnie s'adresse à une honnête femme? Non, n'est-ce pas? Eh bien, laissons cela de côté un instant, l'honneur de ma femme, — le mien, — n'en sera pas atteint par ce retard. Vous veniez me faire des confidences, je suppose. Parlez donc, mon cher Hervey.

—Hervey venait vous demander conseil et appui, mon cher notaire, dit M. Laroche; mais si vous savez tout, si vous savez qu'il aime et qu'il est aimé de la pupille de Jean Malicorne, la conversation sera courte; car, selon moi il faut agir et non discourir.

—Vous parlez d'or, mon cher Laroche, dit Fromentin; mon conseil et mon appui sont acquis à Hervey.

Le médecin prit la parole.

Il fit au notaire la narration sommaire des faits et termina par cette question:

—Quels sont les droits du tuteur sur sa pupille?

—A peu près ceux d'un père sur son enfant.

—Ainsi une fille mineure ne peut se marier sans le consentement de son tuteur!

—J'ai dit: à peu près, et non complètement. Et pour ne pas vous faire languir, je vous apprendrai de suite qu'il y a une autorité supérieure à celle du tuteur, c'est celle du conseil de famille. Ainsi, tout mineur âgé de dix-huit ans, peut être émancipé par le conseil de famille, et dans ce cas, les fonctions du tuteur cessent immédiatement; il rend ses comptes de tutelle et le mineur émancipé jouit, dans certaines limites fixées par la loi, de l'administration de ses biens. Quant à disposer de sa personne par le mariage, il ne peut le faire, s'il n'a ni père, ni mère, ni aïeul, ni aïeule, sans le consentement du conseil de famille.

—Et de qui se compose le conseil de famille?

—Des parents et alliés au nombre de six, pris, moitié du côté paternel, moitié du côté maternel; à défaut des parents, le conseil de famille peut être composé d'amis.

—Ces formalités sont longues?

—Non, une huitaine de jours.

—Mais si ce délai était encore trop long, demanda Laroche, à cause des intimidations, des pressions, des violences exercées par le tuteur? Si, enfin, des causes impérieuses nécessitaient la destitution immédiate de ce tuteur?

—Ceci est plus grave, mes amis, répondit Fromentin. La loi n'autorise la destitution du tuteur que dans certains cas qui n'existent pas dans l'espèce, et encore cette destitution ne peut être prononcée que par le conseil de famille convoqué par le subrogé-tuteur, ou d'office par le juge de paix.

—Nous voulons toujours dans le même cercle, observa Laroche.

—Attendez. La loi n'oblige point impérieusement le mineur à résider chez son tuteur. Si elle donne au tuteur le droit de provoquer, avec l'autorisation du conseil de famille, et en cas de sujets de mécontentements graves, la réclusion de son pupille, celui-ci, dans l'hypothèse dont vous arguez, peut faire demander par son subrogé-tuteur l'autorisation de se retirer dans un asile quelconque.

—Et qui peut accorder cette autorisation?

—Le président du tribunal sur une simple requête.

—Voilà ce qu'il faut faire aujourd'hui même! s'écria Jacques Hervey.

En même temps il remit au notaire la longue lettre qu'Adrienne lui avait écrite et le billet qu'il avait reçu la veille.

—C'est très bien, observa Fromentin, mais qu'est le subrogé-tuteur de Mlle Adrienne Debray?

Le docteur Hervey ne put répondre à cette question. Adrienne avait gardé le silence sur ce point dans sa lettre,—peut-être même l'ignorait-elle.

—Ne nous arrêtons pas devant cette difficulté, reprit vivement le notaire, qui voyait sur la figure de son ami tout son désappointement. En nous reportant à dix années en arrière, je trouverai facilement au greffe de la justice de paix le renseignement qui me fait défaut. Maintenant à l'action. Il est huit heures. Vous allez retourner à Château-Bernard où vous m'attendrez, sur tout à le plus grand silence sur ce qui va se passer. Moi, je vais me rendre à Auxerre; en pressant mon cheval j'y arriverai à neuf heures et demie. Une demi-heure de recherches à la justice de paix, une heure de conversation avec le subrogé tuteur et le temps de préparer la requête, tout cela me mènera juste au moment de l'audience, c'est-à-dire à l'instant où l'on trouve le président du tribunal au palais. Je demanderai l'exécution sur minute, pour être dispensé de la formalité de l'enregistrement, qui me ferait perdre un quart-d'heure. Je remonterai en voiture en compagnie du subrogé-tuteur et assisté d'un huissier en cas de difficulté; nous passerons chez le juge de paix, afin de requérir la convocation immédiate du conseil de famille, et à deux heures je serai à Château-Bernard. Vous, mon cher Laroche, tenez une voiture prête au *Cheval Blanc*. A six heures, Mlle Adrienne sera au couvent d'Auxerre, dans huit jours elle sera émancipée, et dans deux mois elle sera votre femme, mon cher Hervey. Etes-vous satisfait?

—Puis-je ne pas l'être quand vous faites luire à mes yeux de semblables espérances? Et ce bonheur, je le devrai à votre inépuisable bonté pour moi, mon cher Fromentin, à votre amitié, mon cher Laroche.

Il serra les mains de ses amis.

—Ne parlons plus de ça, interrompit les deux hommes, et ajouta le notaire, votre tour d'amitié et de dévouement viendra aussi. Nous en causerons tantôt.

Jacques Hervey et M. Laroche revinrent à Château-Bernard et M. Fromentin partit pour Auxerre.

A l'heure où le médecin rentrait chez lui, Jean Malicorne, le front soucieux, le regard plus atone, plus concentré encore que d'habitude, regagnait sa maison. Ce vieillard que le crime n'épouvantait pas, avait résolu la mort de Jacques Hervey et en avait arrêté les moyens.

Les trois Malicorne étaient anxieux, inquiets, préoccupés. Il semblait qu'une appréhension pesât sur ces trois têtes. Assis autour de la table commune, dans la cuisine, ils mangeaient silencieusement. Adrienne debout depuis le matin, avait refusé de se joindre à la famille.

—A moins d'y être contrainte par la force, avait elle dit à Julienne, jamais je ne consentirai à me trouver en présence de votre fils.

Elle était décidée à rester recluse chez elle jusqu'au jour où Malicorne consentirait à la mener au couvent.

Cette énergie, qui s'exprimait froidement, mais avec une résolution que Mme Malicorne n'avait jamais vue, laissa la femme du paysan sans force pour essayer de justifier Prosper.

Elle apporta le déjeuner d'Adrienne et se retira, muette, ne trouvant pas dans son cœur, racorni par l'égoïsme, l'avarice et la cupidité, un mot de tendresse, une parole de consolation pour la malheureuse jeune fille.

Ni Malicorne ni Prosper ne demandèrent la cause de l'absence d'Adrienne. L'un et l'autre ne songèrent même pas à s'inquiéter de sa santé. Le père comptait sur son énergique volonté pour mater Adrienne, le fils espérait du temps l'oubli des griefs qu'elle pouvait avoir contre lui. Cependant la situation était tellement tendue, qu'il était impossible d'en prolonger le cours pendant un long délai.

Après déjeuner, Jean et Prosper, qui n'osaient point se communiquer leurs impressions et leurs pensées, se retirèrent, et Mme Malicorne vaqua seule aux soins du ménage.

A l'heure qu'avait indiquée M. Fromentin à ses amis, deux personnages, cravatés de blanc et habillés de noir se présentèrent chez Jean Malicorne.

Julienne vint leur ouvrir et les fit entrer dans la maison.

Elle appela son mari.

—Jean! deux messieurs veulent te parler.

Jean Malicorne se montra aussitôt.

—Eh! bonjour, monsieur Malicorne, s'écria l'un des deux personnages, qui n'était autre que le subrogé-tuteur d'Adrienne, je viens voir notre chère pupille, Mlle Debray; vous plairait-il nous mettre en sa présence?

—Très flatté de votre visite, monsieur, répondit Jean en dissimulant du mieux qu'il put l'inquiétude que lui faisait naître cette démarche et la présence d'un tiers.

—Que je vous présente mon compagnon, reprit le subrogé-tuteur: maître Firmin Derouet, huissier près le tribunal civil d'Auxerre.

La présence d'un huissier interloqua complètement Jean Malicorne. Cependant il dit:

—J'espère que ce n'est pas à titre d'huissier que monsieur se présente chez moi?

—Eh! eh! cher monsieur, s'écria le subrogé-tuteur qui était d'une nature joviale, il est bon dans la vie de ne jamais oublier ce vers d'un de nos poetes:

A tous événements le sage est préparé.

Mais où est donc cette chère pupille? Je brûle d'impatience de faire connaissance avec elle; on la dit fort jolie.

Malicorne n'avait pas compris.

—Julienne, dit-il, appelle Adrienne.

—Oh! c'est inutile, ne dérangez pas cette chère enfant. Veuillez, madame, nous conduire près d'elle.

Julienne Malicorne ouvrit l'appartement de la jeune fille.

—Entrez, messieurs.

Les deux personnages entrèrent et Malicorne après eux.

—Pardon, monsieur, dit le subrogé-tuteur, ce que j'ai à dire à mademoiselle ne doit être entendu que d'elle et de maître Firmin Derouet.

Et, fort poliment, il poussa Jean Malicorne dehors.

Celui-ci était tellement ahuri qu'il n'eut point la pensée de résister.

Adrienne, debout au milieu de la chambre, contemplait, toute surprise, cette scène bizarre.

—Mademoiselle, dit le principal personnage, je suis votre subrogé-tuteur. Asseyez-vous et causons.

La conversation dura une heure.

—Faites un paquet des objets qui vous sont indispensables, ma chère demoiselle, dit le greffier, nous partons à l'instant.

—Pour le couvent?

—Pour le couvent!

—Ah! quel bonheur!

Le subrogé-tuteur ouvrit la porte et appela Jean Malicorne.

—Vous plairait-il d'entrer, cher monsieur? dit-il.

Malicorne entra.

—Maître Derouet, intrumentez, reprit le subrogé-tuteur.

L'huissier tira une feuille de papier de sa poche et prit la parole en s'adressant à Malicorne.

—"Moi, Firmin Derouet, huissier assermenté près le tribunal d'Auxerre, parlant à votre personne, je vous signifie copie d'une ordonnance rendue à la date de ce jour par M. le président du tribunal civil d'Auxerre, ensemble de la requête qui la motive, laquelle autorise Mlle Adrienne Debray, assistée de son subrogé-tuteur, à quitter votre maison et à se retirer au couvent de ***, situé à Auxerre."

La foudre tombant aux pieds de Jean Malicorne ne l'eût pas anéanti davantage.

Cependant, il se remit promptement; ce qu'il y avait en lui de procureur se réveilla tout à coup.

—Je m'oppose à l'exécution de cette ordonnance! s'écria-t-il; j'ai trois jours pour en appeler; j'en appelle à l'instant. Ecrivez ma protestation et mon appel.

Le subrogé-tuteur sourit.

—Continuez donc, maître Firmin Derouet, dit-il à l'huissier.

L'huissier reprit:

—"La présente ordonnance est exécutoire sur minute, nonobstant opposition ou appel. Me Firmin Derouet, huissier, est commis pour en faire la signification. Nous l'autorisons, en outre, à requérir les agents de la force publique, en cas de résistance du sieur Jean Malicorne."

—Très-bien, dit le subrogé-tuteur.

Et, s'adressant à l'usurier:

—Est-il nécessaire, cher monsieur, que Me Derouet aille requérir le maire et le garde-champêtre, au besoin même les gendarmes de Vermanton? Je vous avise qu'une voiture est à sa disposition dans ce but.

Jean Malicorne avait enfin trouvé son maître, et ce maître c'est la loi!

Adrienne s'avança vers son tuteur.

—Je vous remercie, monsieur, des bontés que vous et Mme Julienne avez eues pour moi; il ne tenait qu'à vous que je quittasse votre maison avec regret, vous ne l'avez pas voulu; j'ai le chagrin de vous dire que je l'abandonne avec joie.

Adrienne prit le bras de son subrogé-tuteur et sortit.

Jean Malicorne n'avait pas levé la tête, pas ouvert la bouche, pas fait un geste, un mouvement.

Il semblait pétrifié!

Maître Derouet était resté en arrière; il tira de sa poche un second papier timbré et le remit silencieusement à Malicorne.

Puis il sortit.

(A continuer.)

VAPEURS.

Le Lac.

ARRANGEMENT D'HIVER.

Steamers de la Malle des Etats-Unis entre la ... ville et la Nlle-Orléans.

Pour Mandeville, Lewisburg, Madisonville et Covington.

Le bon steamer fin marcheur et à basse pression

CAMELIA,

Capitaine Hanover,

partira, pour les susdites villes le LUNDI et le JEUDI, à l'arrivée du convoi de 10 heures du matin; le MARDI, à l'arrivée du convoi de 4 heures de l'après-midi; le SAMEDI, à l'arrivée du convoi de 4 heures de l'après-midi.

Les LUNDI et JEUDI le bateau ira jusqu'à Port Passage, sur la rivière Tchefuncte, pour Covington. Retour: il quittera Old Landing le mardi et le vendredi, à 6 heures du matin; Madisonville tous les LUNDIS et JEUDIS matin.

Il ne sera reçu aucun fret pas reçu de fret après le départ du convoi précédent celui à l'arrivée duquel le bateau doit partir.

Les voyageurs recevront à moins de mauvais temps ... de basses eaux.

... au wharf de Lewis ... Camelia ne s'y arrêtera que quand le ... jusqu'à ce qu'il est prudent de le faire.

C. M. SORIA, Agent,
Aux Nos 18 et 20 rue de l'Union.

Vicksburg.

Départ régulier tous les SAMEDIS, à 5 h. P. M.

NATCHEZ,

T. P. Leathers, capitaine,
J. F. Muse, commis.

Ce bateau de première classe fera le service régulier de la Nouvelle-Orléans à Vicksburg et Bayou Sara, ... et ... dit Chateaux.

A Vicksburg, il fera jonction avec les bateaux faisant les voyages des rivières Yazoo, Tallahatchie et Sunflower, ainsi que la ligne Anchor qui fait les voyages réguliers de Memphis, Caire et St-Louis.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
JNO. JANNEY, 117 Commune et
HITE & CARLIN, 4 Tchoupitoulas.

Bateau Régulier du Grand Ecore.

Départ, tous les MARDIS, à 5 heures P. M.

Pour Grand Ecore, Montgomery, l'embouchure de la rivière aux Cannes, Alexandrie, débarcadères Newman et Barbin et tous les débarcadères intermédiaires de la Rivière Rouge. Le bateau à vapeur, d'un très faible tirant d'eau,

FLETA,

capitaine M. C. Mitchell, commis Jos. C. Robbins, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus, pendant toute la saison des basses eaux. Le "Fleta" sera remplacé par un bateau plus gros lorsque l'état de la rivière le permettra.

Pour fret et passage, s'adresser à
LORD & McPEAKE, Agents,
25 Juillet—5m. No. 46 de la rue du Camp.

Compagnie de Paquebots du peuple.—La Nouvelle-Orléans et Grand-Ecore.

Départ, tous les MERCREDIS, à 5 heures P. M.

POUR Grand Ecore, Montgomery, l'embouchure de la Rivière aux Cannes, Alexandrie, les débarcadères de Norman, de Barbin et tous les points intermédiaires de la Rivière Rouge, le bateau à vapeur, de premier ordre, d'un faible tirant d'eau,

GARRY OWEN,

Capitaine Jno Heinn, Commis, Wm. Culbertson.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
LORD & McPEAKE,
No. 46 de la rue du Camp.

OPELOUSAS.

Départ régulier tous les Samedis à 5 h. P. M.

Pour Washington, Opelousas, Port Barre, Simmsport, Church ville et tous les débarcadères sur l'Atchafalaya et du Bayou Courtableau.

BERTHA.

H. H. Broad, capitaine,
J. B. Schmidt, commis.

Ce bateau laissera la Nlle-Orléans comme il est dit ci-dessus, prenant du fret et des passagers pour tous les atterrages du Bayou des Glaizes, faisant sa jonction avec le bateau A. Minnie de Simmsport.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
BRITTON & EPPLER,
No 106 de la rue de la Commune.

OPELOUSAS.

Départ régulier, tous les Mercredis à 5 h.

Pour Washington, Port Barre, Simmsport, Charlsville et tous les débarcadères sur l'Atchafalaya et le Bayou Courtableau.

RUTH.

C. C. Pocket, capitaine. Wm. Barnes, clerk.

Partira comme il est dit ci-dessus prenant du fret et des passagers pour le Bayou des Glaizes.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
HITE & CARLIN,
15 oct. No. 4 de la rue Tchoupitoulas.

Pour Bayou Sara.

Partant les MERCREDIS et SAMEDIS, à 5 heures P. M.

Pour Bayou Sara, Waterloo, Hermitage, Port Hudson, Baton Rouge, Plaquemines et tous les débarcadères intermédiaires, le splendide et rapide bateau à vapeur

SELMA,

A. DUGAS, capitaine,
A. P. TROUSDALE, commis.

Partira comme il est dit ci-dessus.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
BRITTON & EPPLER, 1 6 rue Commune.
J. J. COMAUX, 8 rue Douane. 1erdéc—

Paquebot de la Nlle-Orléans, de la Côte, de Baton Rouge et du débarcadère de Wall.

DEPART tous les LUNDIS, à 5 heures P. M.; et tous les VENDREDIS, à 10 heures A. M., à dater du VENDREDI, 23 octobre. Le bateau à vapeur

B. L. HODGE,

Capitaine V. B. Baranco.—Commis, F. Bergeron et J. A. Comstock.

Retour—tous les DIMANCHES et MERCREDIS soir.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
E. O. MELANÇON, No 30 de la rue Conti.
21oct—

Pour la Côte, Bâton-Rouge et Grosse Tête Landing.

Le bateau à vapeur ST JOHN,
Capt. ... P. McElroy
commis, Allen Junel,
et R. Heno.

Part de la Nouvelle-Orléans tous les MERCREDIS, à 10 heures du matin, et tous les SAMEDIS, à 5 heures de l'après-midi. Retour: il quitte Plaquemine tous les JEUDIS et DIMANCHES soir. Il part de Donaldsonville et descend la côte, retour, tous les LUNDIS et VENDREDIS.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
E. O. MELANÇON, No. 30 de la rue Conti.
14mai—9m

Paquebot de la Côte et de Lafourche.

A dater du MERCREDI, 3 novembre.

Trois fois la semaine. Pour la côte et Lafourche. Le bateau à vapeur

HENRY TETE,
Capitaine J. F. Aucoin,
Commis P. A. Charlet.

Part de la Nouvelle-Orléans le DIMANCHE, à 8 heures du matin, le MARDI, à midi, et le JEUDI à midi.

Retour: il partira de Donaldsonville le LUNDI matin, le MERCREDI matin et le VENDREDI matin, il descendra la côte le jour.
1erjuillet—1 m

Le bateau à vapeur
LIZZIE HOPKINS,
Capt. N. Z. Dupuis; commis, M. R. Landry,

Part de la Nouvelle-Orléans, le LUNDI, à 5 heures P. M., le VENDREDI, à 10 heures A. M., à dater du LUNDI, 2 novembre. Retour: il partira de Donaldsonville le MERCREDI, à midi, et le DIMANCHE matin.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
B. BIVNT,
2 oct. No 30 rue Conti.

Paquebot Régulier de la Côte—Donaldsonville et Lafourche.

Départ tous les LUNDIS et JEUDIS à 5 h. P. M.
Le beau bateau

SEMINOLE,

Capitaine Joe Dalferes; partira les jours susdits exactement. Un commis sera sur la Levée tous les jours au haut de la rue Conti pour recevoir le fret.

Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à
HITE & CARLIN, 4 rue Tchoupitoulas.

Ce bateau descend la côte en plein jour tous les dimanches et mercredis.

JUST COMES, Agent de la Côte.
17 oct—

Pour la Côte au-dessus de la ville.

La Nouvelle-Orléans, la côte et le débarcadère du Couvent—Trois fois par semaine.—Le bateau à vapeur

MARY IDA,

Capitaine Jno Reynaud, commis J. L. Boyd, Partira de la Nouvelle-Orléans, à dater du MARDI, 22 septembre 1874, tous les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS à 10 heures du matin. Il sera de retour les MERCREDIS, VENDREDIS et DIMANCHES pendant le jour. 9mai—6m

Pour la Côte au-dessous de la ville.

Départ tous les MERCREDIS et SAMEDIS à 10 heures du matin.

Pour les forts, la station de la Quarantaine Buras, toutes les habitations et tous les débarcadères, le bateau à vapeur

ST. MARY,

bon et fin marcheur, capitaine Fred Probst, F. C. Teemoulet et A. Seicshnaydre, commis, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Le Samedi seulement il étendra ses voyages jusqu'aux Forts.
1 déc—

VAPEURS

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

SEULE LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE.

PAQUEBOTS-POSTE FRANÇAIS.

LIGNE POSTALE DE NEW-YORK AU HAVRE.

Les nouveaux et magnifiques bâtiments de cette ligne favorite partiront comme suit de l'embarcadère No. 50, Rivière du Nord—

VILLE-DE-PARIS, Danré, samedi, 12 décembre.
PEREIRE, Sarmont, samedi, 26 décembre.
SAINT-LAURENT, Lemarie, samedi, 9 janv.
FRANCE, Trudelle, samedi, 23 janvier.

PRIX DU PASSAGE EN OR (y compris le vin) Première cabine, $125; seconde cabine, $65.

Billets d'excursion à prix réduits.

Installation parfaite pour quelques passagers d'entrepont à $35.

Les voyageurs américains qui vont sur le continent européen ou qui en reviennent en prenant les steamers de cette ligne évitent les risques inutiles de voyage par les chemins de fer anglais et de la traversée de la Manche, tout en s'épargnant beaucoup de temps, d'ennui et d'argent.

Pour fret ou passage, s'adresser à
GEO. MACKENZIE,
Agent, 55, Broadway, New-York,
ou à L. GRAND, Agent,
nov—12t Gallier Court. Lettre H. N. O.

LIGNE DE STEAMERS DU HAVRE

— ET DE LA —

NOUVELLE - ORLÉANS.

Les steamers suivants, qui sont de première classe et voyagent sous pavillon espagnol seront expédiés de la Nouvelle-Orléans pour le Havre, directement.

ESPARTERO,	CASTELLAR,
PELAYO,	CORTES,
RIVERA,	COLON,
QUEVEDO,	(l'autres en construction.)

Ils passent la barre en tout temps, sans retard.

Pour frêt ou passage (excellents emménagements, bonne table, y compris le vin.)

S'adresser à
F. INGATE, agent,
No 14 de la rue de l'Union,
Nouvelle-Orléans.
26juill—1an

STEAMERS—LIVERPOOL

LIGNE D'ETAT.

STATE OF LOUISIANA, 2000 tonneaux, Lieut. Johnson, R. N. R.
STATE OF MINNESOTA, 2000 tonneaux, Lieut George Hamilt, R. N. R.
STATE OF ALABAMA, 2400 tonneaux, capt. D. Flint.
STATE OF VIRGINIA, 2500 tonneaux, capt. Moodie
STATE OF PENNSYLVANIA, 2500 tonneaux, capt. Knight
STATE OF GEORGIA, 2500 tonneaux, capt. L. Cooper.
STATE OF NEVADA, 2500 tonneaux, cap. Braes.
STATE OF FLORIDA, 2500 "
STATE OF INDIANA, 2500 " capt. Sadler,

La compagnie émet des traites payables sur demande, et qui peuvent servir dans toutes les parties de la Grande Bretagne, de l'Irlande ou de l'Europe;

Elle vend des billets de retour (bons pour douze mois) et des billets pour toutes les parties de la Grande Bretagne, de l'Irlande ou de l'Europe;

Des billets d'immigrants (payés d'avance) pour les personnes qui désirent faire venir leurs amis ici;

De la Nouvelle-Orléans à Liverpool directement,

Le steamer

STATE OF ALABAMA.

partira de son quai, poteau 33, Troisième district; vis-à-vis du Liverpool Bonded warehouse, le DECEMBRE 1874.

S'adresser à
A. K. MILLER & CO., Agents,
Au No 35 de la rue Carondelet, Nlle-Orléans.
6juillet—1 an

BREME.

Compagnie de Vapeurs du Lloyd de l'Allemagne du Nord,

Faisant le service entre BREME et la NOUVELLE-ORLEANS, avec escale au Hâvre, à Southampton et la Havane.

Les vapeurs de la Compagnie du LLOYD DE L'ALLEMAGNE DU NORD reprendront leur service régulier

Départ:	DE BREME.	DE LA N.-ORLEANS
Hannover...	3 nov.	6 déc.
Frankfurt...	1 déc.	4 janv.
...nsburg...	15 "	17 "
Koeln...	5 janv.	7 fév.

Les autres jours de départ seront annoncés plus tard.

En partant de Brême, les steamers touchent au Hâvre et à la Havane; et dans le voyage de retour, ils touchent à la Havane et à Southampton, pour embarquer et débarquer les passagers et le fret.

PRIX DU PASSAGE

De Brême, Southampton ou le Hâvre—à la Havane ou à la Nouvelle-Orléans:

Chambres... $150 en or.
Entrepont... 45 "

De la Nouvelle-Orléans ou de la Havane à Southampton,—au Hâvre ou à Brême:

Chambres... $150 en or.
Entrepont... 45 "

De la Nouvelle-Orléans à la Havane:

Chambres... $35 en or.
Entrepont... 15 "

Des billets de passage de Brême, Southampton ou le Hâvre, pour la Nouvelle-Orléans, sont délivrés par les soussignés

Pour plus de détails, s'adresser à
ED. F. STOCKMEYER & CO., Agents,
8 août—1 an Au No 42 de la rue de l'Union

Pour New York directement.

Ligne des steamers Cromwell entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE Des steamers suivants

KNICKERBOCKER,
NEW ORLEANS,
GEO. CROMWELL,
GEO. WASHINGTON,
CORTES.

Le steamer

HUDSON,

Gager, commandant

partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse SAMEDI, 19 décembre, à 8 h. M. M.

Passage... $50.

Cette ligne prend du fret et donne des connaissements, pour LIVERPOOL, BREME et le HAVRE.

Pour fret ou passage, s'adresser à
ALFRED MOULTON,
mai—1an Rue Carondelet, No. 4.

POUR VERA CRUZ.

Tampico, Tuxpan, Campeche, Progreso. La Havane et New-York.

LIGNE de steamers de la malle, de New York, de la Havane et du Mexique.

La ligne est composée des steamers
CITY OF MEXICO... Capt. W. B. Sherwood,
CITY OF MERIDA... Capt. L. F. Timmerman,
CUBA... Capt. J. W. Reynolds.

Le steamer

CITY OF MERIDA,

Commandant L. F. Timmerman,

partira de son quai, au pied de la rue Calliope, 1er District, le SAMEDI, 19 décembre, à 5 heures du matin.

Passage pour Vera Cruz... $60 en or.

Agents à New York,
F. ALEXANDRE & SONS,
... Broadway.

Pour fret ou passage, s'adresser à
J. M. WITHERSPOON,
Au No 60 de la rue Carondelet.

Le steamer CITY OF MEXICO, partira le 9 Janvier. 15 nov—1 an.

Philadelphie via la Havane.

PHILADELPHIA AND SOUTHERN Mail Steamship Company.

POUR PHILADELPHIE via la HAVANE.

Transportant la malle des Etats-Unis.

JUNIATA, comm. J. W. Catherine 1400 tonneaux
YAZOO, do. L. D. Barrett... 1400 tonneaux
TONAWANDA, do. C. C. Wiltbank. 814 tonneaux

Départ, VENDREDI, 18 décembre, à 5 heures P. M.
Le beau steamer de 1ère classe,

YAZOO,

L. D. Barrett, commandant,

Partira de son quai, en face de la Place Jackson, ainsi qu'il est dit ci-dessus.

Passage pour la Havane (monnaie des E.-U.)...$35
Passage pour Philadelphie... 50
Billet donné à New-York pour tout le voyage... 50

Pour fret ou passage, s'adresser à
EDWARD A. YORKE, Agent,
au coin des rues Carondelet et Gravier
4 nov—1 an.

Banque d'Epargne des Citoyens, GRUNEWALD HALL.

No. ... rue Baronne,
J. L. GUBERNATOR, Président.
M. RENNER, caissier.

LES dépots faits par les femmes mariées et par les enfants ne peuvent être retirés que par eux-mêmes ou d'après leur ordre. Les pères et mères ne sauraient agir plus sagement dans l'intérêt de leurs enfants qu'en faisant pour eux des dépots payables à leur majorité: cela encourage les enfants à les augmenter toutes les semaines ou tous les mois et leur donne des habitudes d'économie qui les conduisent à la fortune. La banque reçoit des dépôts de 10 cents et au-delà; elle alloue un intérêt de 6 pour cent qu'elle paie semi-annuellement ou ajoute au capital.

Tous les dépots sont payables sur demande.

Germania Insurance Company

Bureau, No 124 rue Commune,
NOUVELLE-ORLEANS.

ÉTABLIE EN 1866.

Capital payé...$300,000

Assurances contre les risques du feu, de la mer et des rivières.

Les pertes sont réglées avec promptitude aux conditions les plus libérales.

FRED. DEL BONDIO... Président.
H. ZUBERBIER... Vice-Président.
EMIL MAIER... Premier Secrétaire
H. E. MARBURG... Second Secrétaire
F. BERGER... Inspecteur

Directeurs:

Geo. Binder, (maison Lesassier & Binder)
A. H. Braughn (maison Braughn, Buck & Diekel)
P. W. Dielmann, (maison Miller & Dielmann)
S. Gretesinger, (maison Clason & Co.)
W. Goldenbow, (maison Goldenbow & Kelly)
G. L. L. Mayer, (maison Mayer Bros.)
L. Reder, (maison L. Reder & Co.)
Frank Vatter, (maison Vatter & Blank)
H. Zuberbier, (maison Schneider & Zuberbier)
F. M. Zeigler, (maison Schmidt & Zeigler)

J. Armbruster,	J. Kehs,
Adam Geisser,	Louis Granzwald,
Jacob Hassinger,	H. F. Klumpp,
Hy. Oertling,	H. Schulz,
Thomas Scherr,	R. F. Theurer,
P. Thornhilen,	J. J. Weckerling,
J. Voelkel,	Fred. Del Bondio.

mars—1m

CHEMINS DE FER.

THE MOBILE LINE.

On and after May 31, 1874.

Trains leave depot foot Canal street as follows:

EXPRESS AND MAIL, DAILY, at 8 a. m.
Through night express daily, at 6 p. m.

Arrive:

Express and Mail daily at 1 p. m.
Through night Express, daily at 11 40 p. m.

This is the only line running PULLMAN PALACE CARS to Louisville, St. Louis and Charlotte.

Office corner Camp and Common Streets, opposite City Hotel.

R. P. SHUTE,
General Passenger Agent.

C. H. ALLEN,
General Superintendent. 25 déc—

LIGNE DE MOBILE.

A partir du 31 Mai 1874.

Les trains partiront du dépôt, au pied de la rue du Canal comme suit:

EXPRESS ET MALLE, TOUS LES JOURS, à 8 heures.

Express du soir tous les jours à 6 heures p. m.

Les trains arriveront à la Nouvelle-Orléans:

Express et malle, tous les jours, à 1 h. P. M.
Express du soir, tous les jours à 11 40 h. p. m.

C'est la seule qui ait des CHARS PULLMAN jusqu'à Louisville, St. Louis et Charlotte.

Bureau, coin Camp et Commune, vis-à-vis le City Hôtel.

R. P. SHUTE,
Agent-Général pour les passages.

C. H. ALLEN,
Surintendant-Général. 25 déc—

Grand chemin de fer de la Nlle-Orléans, St-Louis et Chicago.

Les trains partent et arrivent comme suit:

(Du dépôt, au pied de la rue des Calliope.)

DEPARTS.	ARRIVÉES.
Express...7:00 A. M.	Express...11:00 P. M.
Malle...6:00 P. M.	Malle...10:20 A. M.

CHARS DORTOIRS PULLMAN JUSQU'A St LOUIS, CHICAGO ET LOUISVILLE.

Un seul changement de chars dortoirs jusqu'aux villes de l'Est.

Vente de billets et renseignements au No. 22 de la rue du Camp, coin Commune.

A. D. SHELDON, Agent.
E. D. FROST, Directeur-Général, 17 avril—

New Orleans, St. Louis & Chicago R.R.Co. (Great Jackson Route.)

(From Calliope street Depot.)

DEPART.	ARRIVE.
Express...7:00 A. M.	Express...11.00 P. M.
Mail...6:00 P. M.	Mail...10 20 A. M.

PULLMAN PALACE SLEEPING CARS THROUGH TO ST. LOUIS CHICAGO, AND LOUISVILLE.

Only one change of sleeping cars to Eastern cities.

Tickets for sale and informations given at 22 Camp street, corner Common.

A. D. SHELDON, Agent.
E. D. FROST, General Manager. april 1—

Chemin de Fer Pontchartrain.

L'extrémité du chemin, en ville, est établie à l'"ancien dépôt", rue des Champs-Elysées, près la Levée—

Excursion au Lac—aller et retour, le même jour... 25 cents. Pour les enfants au-dessous de 12 ans... 15 cents.

Pour ... de Gentilly 15 cents pour aller et autant pour le retour—

Départs de la ville.		Départs du Lac.	
6 heures A. M.		7 heures A. M.	
8 "	"	8½ "	"
10 "	"	11½ "	"
M. 12		1½ "	P. M.
4 "	P. M.	3½ "	"
4 "	"	5½ "	"
6 "	"	7 "	"

Les dimanches un train partira toutes les heures, dès 2 heures de l'après midi.

Les passagers qui désirent s'arrêter Gentilly doivent en prévenir le conducteur avant le départ du train.

C. H. ALLEN,
Surintendant-général.
8avril—

GRAND CHEMIN DE FER DE LA Louisiane et du Texas, de Morgan.

Route de la malle des Etats-Unis entre la Nouvelle-Orléans, la Louisiane occidentale et le Texas.

LE FERRY partira du pied de la rue Ste-Anne, tous les jours, à SEPT 1/2 HEURES A. M., et se reliera au CONVOI DES PASSAGERS qui part d'Alger à 8 heures A. M.

Le fret pour tous les points du Bayou Lafourche, entre Labadieville et Lockport, sera transporté aux taux de bateau à vapeur pour toute la route. Le taux du fret, pour les points sur l'Atchafalaya et le Têche, au-delà de Brashear, extraits pour le moment. Des contrats spéciaux pour frêt sur marchandises expédiées pour ces points de vront être faits avant l'expédition, avec Thomas A. Stephens, agent général, au pied de la rue Ste Anne. Le fret pour tous les points doit être payé d'avance. Comme avantage spécial à nos clients réguliers, des taux spéciaux, sous forme de billets dits "commutation" seront accordés à ceux qui expédieront une partie par ce chemin de fer.

Afin que le fret soit promptement expédié il doit être délivré avant heures; le fret reçu après cette heure partira par les trains suivants.

GEO. PANDELY,
Surintendant.

Pour fret ou passage s'adresser au coin des rues Natchez et Magasins.

Il ne sera point reçu de frêt au ... 5 heures.
Dmai— CHS. A. WHITNEY CO., Agents.

Compagnie d'Assurance Mutuelle — DE LA — Nouvelle-Orléans.

Au coin des rues Canal et Camp.

QUATORZIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT à sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant:

Primes de l'année expirée le 31 Décembre 1

Sur les risques d'incendie..	$414,963 65	
Sur les risques de mer...	101,150 93	
Sur les risques de rivières...	42,874 66	
Total des primes...		$648,988 94
En moins—primes non expirées le 31 déc 1872.	$126,606 98	
En moins—Primes remboursées...	11,776 55	
		$137,453 51
Montant net des primes...		$421,276 ...
Réassurances...	$ 42,923 66	
Pertes sur feu...	$145,079 67	
Pertes sur mer...	97,172 66	
Pertes sur rivières...	9,774 61	
		$290,017 64
Dépenses, taxes, etc., intérêt...	17,401 45	
Commissions des affaires d'agences...	7,736 97	
Réduction (rebate) aux assurés...	40,774 60	
Intérêt semi-annuel sur le capital—		
Cinq pour cent payé en août 1873...	$25,000 00	
Cinq pour cent payable en février 1874...	25,000 00	
	50,000	
		417,81 ...
Réserve pour réclamations non réglées...		$ 3,261
L'actif de la compagnie est comme suit:		
En caisse...		$ 46,407 16
Effets à recevoir pour primes...		15,077 16
Bonds de la ville et autres bonds...		138,600 00
Actions de la compagnie du gaz et autres...		67,514 50
Billets en garantie et billets hypothécaires...		275,736 66
Primes en voie de recouvrement...		108,270 67
Comptes en suspens...		3,590
Primes d'agence pour décembre...		11,013 20
Mandats...		6,789
Succursale...		4,...
Louisiana Cotton Factory...		1,879
Propriété au coin des rues Canal et Camp...		76,962 77
Autres propriétés foncières...		22,132 20
Dû par des Compagnies d'assurance...		7,466 76
		$774,555 77
Dépréciation...		97,560 94
Valeur sur le marché, au comptant...		$676,944 58

PASSIF.

Capital...	$500,000 00
Risques non expirés...	126,606 98
Intérêt sur le capital, dû en février...	25,000 00
Intérêts et dividendes non collectés...	11,115 18
Effets à payer...	1,716
Réclamations non réglées...	3,261 7
Réserve de 2 1/2 pour cent sur les pertes...	16,145 97

L'état, qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

J. TUYES, Président.

J. W. HINCKS, Secrétaire.

Signé sous serment, pardevant moi, ce 9 de janvier A. D. 1874.

P. CHS. CUVELLIER,
Notaire Public.
Au No 140 de la rue Gravier, Nlle-Orléans.

Le dividende—intérêt semi-annuel de cinq pour cent, dû le premier lundi de février, sera payé aux actionnaires à partir de la dite date.

DIRECTEURS:

Geo. Urquhart,	M. Payre,
H. Gally,	Placide Forstall,
G. W. Babcock,	Aug. Reichard,
T. Bailly Blanchard,	E. Miltenberger,
A. Schreiber,	W. B. Schmid
Chas. Lafitte,	J. Tuyes.

12 fév—1 an

Louisiana Savings Bank —AND— Safe Deposit Company.

Au No. 51 de la rue du Camp.

CAPITAL...$500,000

E. C. PALMER, président.
JAS. JACKSON, vice-président.

—DIRECTEURS:—

ED. CONERY,	FRED. WING,
J. H. KELLER,	W. H. THOMAS,
DAVID WALLACE,	JAS. JACKSON,

E. C. PALMER.

Le capital de la banque est une garantie pour les déposants. L'institution reçoit des dépôts de cinquante cents et au-delà et paie un intérêt de six pour cent.

JOHN G WALTON, Caissier

MAISON ETABLIE EN 1856.

Dépôt des Moulins à Coton "Eagle"

— ET DE —

MACHINES DE TOUTE SORTE

— DE —

W. L. CUSHING,

Au No 61 de la rue St-Charles, coin Union Nouvelle-Orléans.

LE plus grand et le meilleur assortiment de Machines de toute sorte, qu'il y ait au Sud se trouve prêt pour livraison immédiate au Dépôt de Machines de W. L. CUSHING, au No 61 de la rue St-Charles, Nlle-Orléans. Comme M. Cushing est l'Agent des plus grands et des plus recommandables fabricants de ce pays, toutes les Machines sortant de ses magasins sont entièrement garanties sous tous les rapports. L'attention spéciale des Planteurs est appelée sur ce fait que le meilleur MOULIN A COTON qui existe et les meilleurs APPAREILS A SUCRE, les meilleures CHAUDIERES A SUCRE et les meilleures MACHINES A VAPEUR sont vendus par cette maison. Son assortiment en ARBRES DE COUCHE, POULIES, COUSSINETS et MANCHONS d'Arbre de Couche, est le plus grand qu'on puisse trouver aux Etats-Unis.

Les Marchands de la Campagne qui voudraient agir comme agents de la maison recevront les commissions les plus libérales.

Aux dernières Foires de l'Etat, les Prix suivants—les plus remarquables qui aient encore été obtenus, ont été décernés à l'Agence Cushing.

Médaille en or pour la meilleure Machine à Vapeur Stationnaire.

Médaille en or pour les meilleurs Moulins à Scie.

Médaille en or pour le meilleur Evaporateur de Sucre.

Premier Prix pour les meilleures Coussinets (Head Blocks) de Moulin à Scie.

Premier Prix pour la meilleure Machine à Plancher.

Premier Prix pour le meilleur Moulin à Maïs.
Premier Prix pour le meilleur Moulin à Coton.
Premier Prix pour la meilleure Presse à Coton.
Premier Prix pour la meilleure Vis à Coton de Newell.

Premier Prix pour la meilleure Bouilloire pour Machine à Vapeur.

Premier Prix pour les meilleures Poulies.

Premier Prix pour les meilleurs Arbres de Couche (Shafts).

Premier Prix pour les meilleurs Manchons d'Arbres de Couche (Couplings).

Premier Prix pour les meilleurs Coussinets (Hangers).

Premier Prix pour la meilleure Presse à Foin.

Premier Prix pour les premières Boîtes Circulaires.

Premier Prix pour la meilleure exposition d'ouvrages en cuivre, à l'usage des Plombiers, des poseurs d'installation de Gaz, etc.

Premier Prix pour les meilleures Machines à faire les Boucauts et les Barils.

Onze Premier Prix pour les Machines à raboter, et Machines à travailler le bois.—Un grand nombre d'autres Prix pour la meilleure et la plus grande exposition de Machines.

MOULIN A COTON "EAGLE" PERFECTIONNÉ.

La grande popularité des Moulins à Coton de l'Aigle est fondée sur le fait bien connu qu'ils sont les plus sûrs, les plus forts et les mieux construits de tous les Moulins à Coton connus. Ces Moulins tournent plus légèrement que tous autres, ce qui est un grand avantage pour les Planteurs qui se servent de Manège à Chevaux. Tous les nombreux Planteurs qui font usage du Moulin de l'Aigle, certifient que lorsque leur coton est envoyé sur le marché, il obtient toujours le prix le plus élevé, parce qu'il produit un échantillon plus fin et meilleur qu'aucun autre Moulin à Coton.

Plus de 17,000 de ces Moulins célèbres ont déjà été vendus par le Soussigné, qui en est l'Agent depuis 20 ans; et pendant cette longue période jamais un seul Moulin n'a été rejeté ou retourné, malgré le nombre immense qu'il en a été vendu.

Les Hérissons des Moulins à Coton de l'Aigle ont 12 pouces de diamètre, par conséquent il ont 3 pouces de plus que ceux de presque tous les autres moulins à coton; —en sorte qu'un Moulin de l'Aigle de 40 scies équivaut, par exemple, à un grand nombre de ceux qu'on pourrait donner d'autres marques dont les scies n'ont que 10 et même 9 pouces de diamètre, ce qui constitue un avantage énorme quand il s'agit d'un plus grand moulin.

Les planteurs qui désirent un Moulin recommandable, d'une réputation établie, peuvent acheter un Moulin à Coton de l'Aigle, avec la certitude de ne pas faire un essai incertain, et ils auront un Moulin qui est recommandé par les plus anciens et les meilleurs planteurs du pays. Le soussigné en tient constamment un grand stock dans ses magasins de la Nouvelle-Orléans, toujours prêts à être expédiés sur demande.

Les planteurs doivent avoir soin d'indiquer s'ils veulent un Moulin à la Grande Bande à main droite ou à main gauche.

La Balle de Coton qui a reçu le grand prix à St-Louis et qui a rapporté tant de milliers de dollars à un grand nombre de Foires de l'Etat, avait été égrenée dans un Moulin à Coton de l'Aigle.

PRIX:

Moulins de	scies	Prix	Moulins de	scies	Prix
"	40	$...	"	60	$...
"	45	225	"	70	...
"	50	250	"	75	...
"	55	275	"	80	...
"	60	300			

Tous ordres doivent être adressés à:
W. L. CUSHING,
No 61, rue St-Charles, Nlle-Orléans.

MOULINS A SUCRE VICTOR — ET — Evaporateurs de COOK.

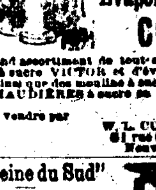

Un grand assortiment de toute grandeur de moulins à sucre VICTOR et d'évaporateurs de COOK, ainsi que des moulins à sucre de NIMES, et des CHAUDIERES à sucre en fer du Tennessee.

A vendre par
W. L. CUSHING,
61 rue St-Charles,
Nouvelle-Orléans.

"La Reine du Sud" Moulins à Mais — ET A — FARINE DE STRAUB.

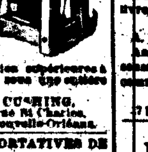

Ces moulins célèbres sont bien supérieurs à tous les autres et sont vendus avec une entière garantie par
W. L. CUSHING,
61 rue St Charles,
Nouvelle-Orléans.

MACHINES A VAPEUR PORTATIVES DE AMES.
1,600 EN USAGE.

Par la satisfaction constante que ces machines à vapeur donnent généralement, nous avons la satisfaction d'avoir atteint notre but:

DE DONNER LA MEILLEURE, LA PLUS FORTE ET LA PLUS PARFAITE MACHINE A VAPEUR QUI SOIT SUR LE MARCHE AMERICAIN.

Nous avons reçu et recevons constamment les témoignages les plus flatteurs de leur utilité, en considération de leur force, de leur simplicité et de l'excellente main-d'œuvre de leur construction, et nous défions les autres fabricants de construire une machine à vapeur supérieure à la nôtre.

Toutes ces machines sont faites sur piedestals indépendants, en sorte qu'elles peuvent être placées comme machines stationnaires si cela convient mieux.

W. L CUSHING, Nlle Orléans.

CHAUDIERES A SUCRE EN FER DU TENNESSEE.

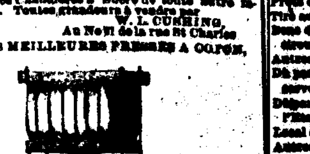

Ces chaudières à sucre sont faites avec le meilleur Fer du Tennessee et ont donné la plus entière satisfaction. Les prix en sont plus bas que ceux des Chaudières à Sucre de toute autre fabrique. Toutes grandeurs à vendre par
W. L CUSHING,
Au No 61 de la rue St Charles

LES MEILLEURES PRESSES A COTON,

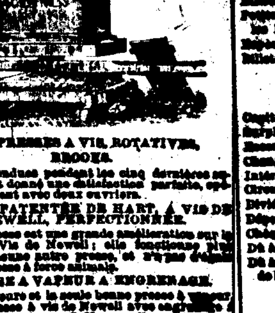

LES PRESSES A VIS, ROTATIVES, BROOKS

ont été vendues pendant les cinq dernières années, et ont donné une satisfaction parfaite, opérant aisément avec deux ouvriers.

PRESSE PATENTÉE DE HART, A VIS DE NEWELL, PERFECTIONNÉE.

Cette presse est une grande amélioration sur la Presse à Vis de Newell; elle fonctionne plus vite qu'aucune autre presse, et n'a pas d'égale comme presse à force animale.

PRESSE A VAPEUR A ENGRENAGE.

La meilleure et la seule bonne presse à vapeur; c'est la presse à vis de Newell avec engrenage à friction inventée par R. Noyes. Ces presses ont été employées pendant les six années passées par quelques-uns de nos plus grands Planteurs et peuvent presser 50 balles par jour. Une de ces presses peut être vue en opération à la FABRIQUE D'HUILE UNION, en cette ville.

Les planteurs désireux d'une bonne presse à coton, soit presse à main, soit presse à force animale, soit à vapeur, trouveront les presses ci-dessus au meilleur du marché et à des prix très-bas. A vendre aussi la vieille et recommandable Vis de Newell, de toutes grandeurs, telle qu'elle a été perfectionnée par Stedman & Co.

A vendre à l'EAGLE COTTON GIN DEPOT, par W. L. CUSHING,
Au No 61 rue St-Charles, Nlle-Orléans.

ASSURANCES.

Commercial Insurance Company of New Orleans.

HUITIEME ETAT ANNUEL.

Conformément aux réquisitions de sa charte, la Compagnie publie l'état suivant:

PASSIF.

Primes de l'année expirée le 31 mars 1874

Incendie...	$...	
Mer...	27,... 14	
Rivières...	...	
	$...	
En plus, risques non expirés 31 mars 1873...	36,... 77	
	1..,... 70	
En moins, primes non expirées le 31 mars 1874...	...,... 50	
		$1..,...
Payé, pertes par l'incendie...	$1,... 62	
Payé, pertes sur mer...	2,... 14	
Payé, pertes sur les rivières...	...	
	...	
Payé, réduction (rebate)...	...	
Payé, réassurances...	...	
Payé, primes remboursées...	2,227 61	
Payé, taxes...	...	
Payé, dépenses courantes...	...	
Payé, loyer...	...	
Payé, dépenses, salaires, etc...	...	
Payé, dividende...	...	
	...	
En moins, profits et pertes et intérêts...	...	
		1..,...
Bénéfice net...		$...

ACTIF.

Billets à recevoir...	$1..,...
Meubles...	4,...
Actions Harbor Bank...	...
Bons de la ville...	...
Billets en voie de recouvrement, net...	...
En caisse...	...
	$..., ...

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

Nouvelle-Orléans, 31 mars 1874.

J. H. OGLESBY, Président.
WALTER HUNTINGTON, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Ville de la Nouvelle-Orléans.

Déclaré sous serment, pardevant moi, ce avril 1874.

EDWARD IVY, Notaire Public.

Nouvelle-Orléans, 12 avril 1874.

Aujourd'hui, à une réunion des Directeurs, il été résolu qu'un dividende de QUINZE POUR CENT sur le capital de la compagnie sera déclaré payable sur demande. 1avril—1m

VINGT-DEUXIEME ETAT ANNUEL

— DU —

Home Mutual Insurance Company DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

CONFORMEMENT aux clauses de sa Charte la Compagnie publie l'état suivant pour l'année expirée le 31 décembre 1873:

Primes reçues durant l'année terminée le 31 décembre 1873, y compris les Risques non terminés de 1872...		$...,...
Primes sur les Risques de feu...	$...,... 35	
Primes sur les Risques de rivières...	..,... 40	
Primes sur les Risques de mer...	..,... 30	
Moins les primes rendues...	...,...	
Moins les primes sur Risques non terminés en 1873...	..,... 40—	34,414
Primes nettes pour l'année 1873...		$...,...
Déficit pour l'année 1872...		..,...
		$...,...
Pertes payées durant la même période—Sur les Risques de feu...	..,... 60	
Sur les Risques de rivières...	..,... 40	
Sur les Risques de mer...	... 45	
		127,...
Réassurances...		...
Taxes...	...	
Réduction au lieu de scrip...	...	
Dépenses et Profits et Pertes, moins le compte de loyer...	...	
Intérêt dû sur les Scrips non encore payés...	...	
Moins escompte et intérêts...	...	39,...
Pertes non réglées...		...

La Compagnie possède l'Actif suivant:

En caisse...	$28,... 54
Billets à recevoir sur prêts et sur gages...	..,... 50
Billets à recevoir sur Primes...	..,...
Billets à recevoir en voie de recouvrement...	...
Propriété foncière...	...
Bons de l'Etat de la Louisiane et de la ville de la Nouvelle-Orléans...	...
Actions de Banques...	...
Actions de la Compagnie Vallette Dry Dock...	...
Actions du Harbor Protection Company...	...
Bons de la Grand' Loge des Maçons Libres et Acceptés...	...
Bons I. O. des O. F. Hall Association...	...
Actions de Compagnies d'assurance...	...
Bons du Mechanics' and Agricultural Fair Association...	...
Compte courant de Bons d'Assistance...	...

L'état suivant est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

A. BROTHERS, Président.
A. W. HUNTER, Secrétaire.

Assermenté et signé pardevant moi, notaire soussigné, ce ... jour de janvier, A. D. 1874, comme l'attestent ma signature et le sceau.

ANDREW HERO,
Notaire Public.

La Compagnie d'Assurance TEUTONIA

Au No 111 de la rue Gravier.

— Assure contre —
LES RISQUES D'INCENDIE, DE MER ET DE RIVIERES.

A... Bec... Tarif.
A. EIMER BADER, Président.
CHAS. ENGSFELD, Vice-Président.
GEO. STROMEYER, Secrétaire.

Première Année Finale.

Primes reçues...	$...
Pertes par incendies, sur mer et rivières payées...	$..,... 60
Réassurances, réductions (rebate), dépenses, etc...	...
Total de l'Actif...	$...

DECLARE:

Intérêt sur le Capital payé, 10 pour cent.
Dividende sur le Capital payé, 5 pour cent.
Dividende sur Primes payées, ... pour cent.

DIRECTEURS:

Henry Abraham,	S. Katz,	Louis Schneider,
A. Eimer Bader,	Jos. Keller,	W. B. Schmidt,
H. A. Baquié,	Th. Lilienthal,	R. Sieg,
...	F. Del Bondio,	C. H. Miller,
Isaac Scherck,	H. Heine,	S. L. Mentz,
J. N. Schwarz,	Chas. Engsfeld,	H. Fabacher,
Louis Schwarz,	M. Frank,	F. Rickert,
E. Wolsenbach,	H. R. Gogreve,	F. Reder,
B. Wildermann		Geo. ...

RAPPORT SUR L'ETAT DE LA

Banque Nationale Mutuelle de la Nlle-Orléans,

la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, à la clôture des affaires du vendredi, 27 Février 1874.

RESSOURCES.

Prêts et Escomptes...	$ 946,...
Tiré au delà des dépots...	1,... 60
Bons des Etats-Unis pour garantir la circulation...	...
Autres actions, bons et hypothèques...	22,...
Dû par des agents de réserve et de ...	...
Dû par des banquiers et des banques de l'Etat...	...
Local de la banque...	...
Autres Propriétés foncières...	...
Mobiliers et installations...	...
Dépenses Courantes...	...
Taxes payées...	...
Primes...	...
Echanges pour la Clearing House...	...
Billets d'autres Banques Nationales...	...
Petite Monnaie Courante y compris les Nickels...	...
Espèces...	...
Billets Legal Tender...	...
	$...

PASSIF.

Capital payé...	$ ... 00
Surplus...	...
Escompte...	...
Change...	...
Intérêt...	...
Circulation Nationale ...	...
Dividendes non-payés...	...
Dépots Individuels...	...
Chèques Certifiés...	...
Dû à des Banques Nationales...	...
Dû à des Banques et Banquiers de l'Etat...	...
	$...

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans.

Moi, Joseph Michel, Caissier de la Banque Nationale Mutuelle de la Nouvelle-Orléans, jure solennellement que le susdit tableau qui précède est exact.

JOSEPH MITCHELL, Caissier.

Signé sous serment, pardevant moi, ce ... 1874.

JULES MOSSY, N. P.

Exact— [illegible]
F. FOURNIER,
R. S. HERRING,
A. W. R.

ASSURANCES.

HUITIEME ETAT ANNUEL

— DU —

FACTORS' AND TRADERS' Insurance Company,

Au No. 37 de la rue Carondelet.
Nlle-Orléans, 21 mai 1874.

LES Directeurs, conformément à la Charte de la Compagnie, publie l'état suivant de ses affaires de l'année expirée le 30 avril 1874—savoir:

PRIMES DE L'ANNEE.

Sur risques d'incendie...	$447,380 10	
Sur risques de rivières...	107,... 44	
Sur risques de mer...	61,211 60	
		$...,...
En moins—Primes non expirées le 30 avril 1874...	$...,... 60	
Primes remboursées...	14,... 33	
		$1..,...
Montant net des primes...		$47.,...

PERTES PAYEES, SAVOIR:

Sur risques d'incendie...	$270,... 14	
Sur risques de rivières...	1..,... 13	
Sur risques de mer	15,941 60	
	$...,... 34	
Réassurances...	..,... 60	
Réductions (rebate)...	20,... 11	
Taxes d'Etat et d'agence...	..,... 65	

DEPENSES BRUTES.

Bureau local...	$34,... 62	
Agences...	25,... 60	
		..,... 32
Profit et Pertes...		16,... 60
		$...,... 61
Balance...		$...,... 20
En plus— Escomptes, intérêts, épargnes reçues...	$111,... 28	
En moins— Premier intérêt semi-annuel sur le capital payé et second scrip...	1..,... 60	
		$...,... 1
Bénéfice net...		$...,...

L'Actif de la Compagnie est comme suit:

En caisse...	$141,... 60
Primes en voie de recouvrement...	54,... 40
Billets à recevoir, prêts sur garanties...	393,... 42
Billets à recevoir à courte échéance...	35,... 1
Actions de banques et autres actions...	1..,... 60
Actions de chemins de fer de la ville...	72,... 50
Bons de la ville et autres bons...	14.,... 67
Bons de la Grande Loge maçonnique de la Louisiane...	5,... 60
Bons de l'Odd Fellows Hall Association...	5,... 60
Bons de l'Association pour secourir les veuves et les orphelins juifs...	2,... 60
Immeubles...	..,... 60
	$1,54.,... 20

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

H. DOANE, Président.
ED. A. PALFREY, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans,
Ville de la Nouvelle-Orléans.

Signé sous serment pardevant moi, le 21 mai A. D. 1874.

EDWARD IVY, notaire public.

Le 21 du courant, à une réunion spéciale des directeurs, il a été résolu de payer SUR DEMANDE, un SECOND intérêt semi-annuel de CINQ POUR CENT jusqu'au 30 avril 1874, ce qui fait dix pour cent par an sur le capital de la Compagnie, ($1,...,...) et un DIVIDENDE AU COMPTANT de TRENTE pour cent aux actionnaires sur le montant ($...,... 12) du montant net de leurs primes participantes.

HARMON DOANE, Président.
ED. A. PALFREY, Secrétaire.

SIX-SEPTIEME TABLEAU ANNUEL

Compagnie d'Assurance "Hope" DE LA NLLE-ORLEANS.

Bureau No. 21, rue du Camp.

Conformément à sa charte la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Primes reçues dans l'année expirée le 30 avril 1874...		$...,... 65
Sur les risques d'incendie	59,... 21	
Sur les risques maritimes	14,... 50	
Sur les risques de rivières	6,1.. 35	...,... 60
Pertes payées dans la même période savoir:		
Sur les risques d'incendie	..,... 56	
Sur les risques maritimes	4,... 67	
Sur les risques de rivières	1,... 11	..,... 73
Moins ...		
...	2,... 64	
Taxes...	7,... 77	
Réassurances...	5,7.. 60	
Loyer...	2,... 22	
Primes remboursées...	1,... 60	
Profits et pertes, dépenses, intérêts en moins...	15,... 60	..,... 74
Réserve pour les risques non terminés au 30 avril 1874.		..,...

Actif de la Compagnie:

Prêts garantis par premières hypothèques dans cette ville...	..,... 30
Prêts sur gages...	..,...
Billets pour primes à courte échéance...	..,...
Actions de banque et autres actions...	..,... 1
Biens fonciers...	..,...
Primes en voie de perception...	..,...
En banque...	..,...
Total de l'actif...	$...,... 4

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de la Compagnie.

HENRY PEYCHAUD, Président.
LOUIS BARNETT, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans.

Assermenté et signé pardevant moi ce 25 mai 1874.

P. CHAS. CUVELLIER, Notaire Public
No. 140, rue Gravier

Mutual Aid and Benevolent Life Insurance ASSOCIATION OF LOUISIANA.

SIXIEME ETAT ANNUEL.
Année expirée le 31 ... 1873.

Montant reçu de membres assurés sur décès...	$14,...	
Montant reçu, intérêt et dividendes...	..,... 06	
Montant au crédit des profits et pertes...	..,... 00	
		$..,... 00
Montant payé sur 25 décès...	$25,000 60	
Annonces, Fournitures de Bureau, frais de Cour, de Poste Loyer et Salaires...	10,... 25	..,... 2
		$..,... 60

PASSIF.

Polices ... "A."...	$5,... 25	
Polices ... "B."...	4,... 17	..,... 6

ACTIF.

En caisse...	$3,... 56	
Décès payés "non réclamé,"...	4,... 60	
Chemin de fer de la Nlle-Orléans et de Carrollton...	7,... 60	
Chemin de fer Canal et Claiborne...	5,... 25	
Banque d'Amérique...	4,... 60	
Banque Nationale Mutuelle...	5,... 60	
Dû sur assessments en voie de recouvrement...	5,... 60	
Meubles de Bureau...	1,... 60	
Billets et reçevoir...	1,...	
	$..,... 60	$..,... 60

I. N. MARKS, Président.

L. A. FOURNIER, Trésorier.

2 août et tenet.

RAPPORT SUR L'ETAT

— DE LA —

Banque Nationale de l'Etat A LA NOUVELLE-ORLEANS, DANS L'ETAT DE LA LOUISIANE.

A la clôture des affaires, le V 1er Mai 1874.

RESSOURCES.

Prêts et escomptes...	$1,... 71	
Tiré en trop...	..,... 30	
Bons des Etats-Unis pour garantir la circulation...	...,... 60	
Autres actions, bons et hypothèques...	..,... 50	
Dû par des agents de rachat et de réserve...	...,... 60	
Dû par d'autres banques nationales...	..,... 75	
Dû par d'autres banques et banquiers...	..,... 60	
Local de la Banque...	..,... 6	
Autres propriétés foncières...	..,... 34	
Meubles et installations...	..,... 60	
Dépenses courantes...	..,... 32	
Taxes payées...	7,... 36	
Primes sur Bons des Etats-Unis et or...		73,... 75
Items, comptant...	$..,... 32	
Echanges pour le Clearing House...	...,... 60	
Billets d'autres banques nationales...	..,... 60	
Petite monnaie (y compris les nickels)...	... 32	
Espèces...	...,... 62	
Billets, legal tender...	...,... 60	...,... 34
		$...,... 75

PASSIF.

Capital payé...		$...,... 00
Surplus...		..,...
Escompte...	$..,... 62	
Echange...	..,... 51	
Intérêt...	13,... 75	
Profits et pertes...	2,... 71	..,... 06
Circulation de banque nationale non rachetée...		...,... 60
Dividendes non payés...		2,... 20
Dépots individuels...		1,7..,... 70
Dû à des banques nationales...		..,... 35
Dû à d'autres banques et banquiers...		...,... 37
Billets escomptés...		..,... 60
		$...,... 75

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans.

Moi, CHAS. L. C. DUPUY, caissier de la Banque Nationale de l'Etat, de la Nouvelle-Orléans, déclare que le état le tableau qui précède est exact.

CHARLES L. C. DUPUY, Caissier.

Signé sous serment pardevant moi, ce ... mai 1874.

THEO. GUYOL, Notaire Public.

Exact—Témoins:
ALF. MOULTON,
S. H. BOYD, } Directeurs.
CHAS. E. SLAYBACK.

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurance Mutuelle — DES — Marchands de la Nlle-Orléans.

No. 166, RUE DU CANAL.

VINGTIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT aux réquisitions de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant—

Primes reçues dans l'année expirée le 31 mai 1874, y compris les risques non expirés de l'année précédente;		
Sur risques de f...		$...,... 65
Sur risques de m...		4,... 60
Sur risques de rivière...		...,... 60
Total des primes...		...,... 24
En moins—primes non expirées...		...,... 60
Total net des primes, le 31 mai 1874...		...,... 24
Pertes payées:		
Sur risques d'incendie...	$...,... 60	
Sur risques de mer...	61,... 72	
Sur risques de rivière...	..,... 29	
Taxes, dépenses, intérêts...	3,... 60	
Réassurances, primes remboursées, profits et pertes...	..,... 51	
Réservé pour pertes non encore réglées...	6,... 60	...,... 60
Bénéfices...		...,... 10

L'Actif de la Compagnie est comme suit:

Propriétés foncières...	$...,... 30
Bonds de la ville...	...,...
Actions de banques et de chemins de fer...	..,... 60
Billets garantis par hypothèque...	...,... 30
Billets garantis...	...,... 60
Billets à recevoir...	..,... 60
Primes en voie de recouvrement...	...,... 41
Bonds de l'Etat...	3,... 60
Actions d'...	1,... 60
Actions du Vallette Dry Dock Comp...	..,...
Actions du Levee Steam Cotton Press...	5,... 60
Actions du Marine Dry Dock and Ship Yard Company...	4,... 60
Bonds hypothécaires du Temple Association...	3,... 60
Bonds hypothécaires du Odd Fellows Hall...	4,... 60
En caisse...	..,... 45
	$...,... 78

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

PAUL FOURCHY,
Président.

G. W. NOTT, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE
Paroisse d'Orléans,
Ville de la Nouvelle-Orléans.

Signé sous serment, par devant moi, le 3 juin 1874.

P. CHS. CUVELLIER,
Notaire Public.
Au No 140 de la rue Gravier.

L'intérêt habituel de dix pour cent est payable aux actionnaires, sur demande.

— DIRECTEURS —

P. Maspero,	M. Puig,
D. A. Chaffraix,	D. Mc Coard,
P. Fourchy,	J. M. Allen,
L. F. Generes,	S. L. Relf,
M. W. Smith.	Chas. Lafitte,
J. J. Fernandez.	

5 juin—

VINGT-CINQUIEME ETAT ANNUEL.

— DE LA —

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Crescent.

25 Mai 1874.

LES Directeurs, conformément à la Charte, soumettent l'état suivant des affaires de la Compagnie, à la date du 30 avril 1874—

Primes d'incendie...	$...,... 32	
Primes de mer...	..,... 32	
Primes des rivières...	...,... 35	
		$...,... 30
Montant des primes, moins le réassurances et les primes remboursées...		$...,... 32
Pertes payées et évaluées:		
Sur risques d'incendie	$..,... 14	
Sur risques de mer...	..,... 77	
Sur risques de rivières	..,... 67	
		$...,... 60
Taxes, escomptes au lieu de participation, intérêt du capital, dépenses, escomptes, etc...		...,... 60
		$...,... 60
Bénéfice net...		$...,... 40

L'actif de la Compagnie est comme suit:

Billets à recevoir...	$..,... 31
Prêts sur bons et hypothèques...	..,... 60
Prêts sur actions, sur demande...	...,... 31
En caisse...	..,... 60
Propriétés foncières...	11.,... 60
Bons de la ville, actions de banques et autres...	...,... 30
Réassurance en voie de recouvrement...	..,... 60
	$...,... 30

L'actif ... qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

THOS. A. ADAMS,
Président.

HENRY V. OGDEN, secrétaire.

Etat de la Louisiane,
Paroisse d'Orléans,
Ville de la Nlle-Orléans.

Signé, sous serment, pardevant moi, ce 26 mai 1874.

W. H. EVANS,
Deuxième Justice de Paix, Paroisse d'Orléans, Louisiane.

Les Directeurs ont décidé qu'après le paiement du quatrième intérêt trimestriel de DEUX ET DEMI POUR CENT sur le CAPITAL de la Compagnie, un DIVIDENDE de VINGT-CINQ pour cent sera payé, COMPTANT, à dater du 25 juin prochain, aux assurés qui y ont droit.

— DIRECTEURS —

Thos. A. Adams,	Sam'l B. Newman,
Sam'l H. Kennedy,	G. T. Beddeday,
John Phelps,	A. G. Ober,
Adam Thomson,	Henry Abraham,
P. N. Strong,	Victor Meyer,
Joseph Bowling,	Edward J. Gay,
Jas. M. Sandidge,	Simon Hernsheim,
Simon Forchheimer,	Jos. H. Wells,
R. R. Post,	A. Levi,
Seward Pilsbury,	Jas. S. King,
Chas. E. Slayback,	Frederick Camerden,
David Wallace,	J. L. Harris,
Andrew Stewart	Joseph Stone,

4 juin—

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun.

CAPITAL PAYE...$500,000

SIX-HUITIEME ETAT ANNUEL.

Année 1873.

Montant des primes de l'année...	$...,... 62
En moins—risques non expirés et primes remboursées...	..,... 30
Montant net des primes...	$...,... 6
Escompte et intérêts...	..,... 3
	$...,... 5
Pertes payées, réassurances et pertes non réglées...	$...,... 77
Dépenses générales et taxes...	..,... 26
Réserve et dividende aux actionnaires...	..,... 79
	$...,... 167
Bénéfice net...	$...,...
ACTIF de la Compagnie estimé aux taux du marché:	
Bons, actions, prêts et billets à recevoir...	$
En caisse et primes en voie de recouvrement...	..,... 35
Total de l'actif...	$...,...

Les Directeurs, à une réunion qui a eu lieu le 31 janvier 1874, après avoir mis de côté, pour la réserve, ... primes du montant net des primes de l'année, et avoir payé l'intérêt annuel de dix pour cent aux Actionnaires, ont résolu de payer, comptant un dividende de dix pour cent sur le montant net des primes participantes de l'année expirée le 31 décembre 1873.

JAMES I. DAY,
Président.

HORACE CARPENTER,
Secrétaire.

—Directeurs pour 1874—

JNO. G. GAINES,	JAS. I. DAY,
R. J. HART,	GEO. JONAS,
HENRY RENSHAW,	EMORY CLAPP,
HUGH WILSON,	G. M. BAYLY,
R. BISCOE,	JAMES BYRNES,
I. N. MARKS,	J. L. HARRIS,
CHAS. MACREADY,	LIONEL C. LEVY,
W. E. SEYMOUR,	W. B. SCHMIDT,
RICHARD FLOWER,	L. ALCUS,
J. WEISS,	B. T. TORIAN,
R. W. TAYLOR,	SCOTT McGEHEE,
J. G. MORRIS,	ISAAC L. HAAS.

Cette ancienne et excellente Compagnie émet des polices contre l'incendie, les risques de rivières et de mer, aux conditions les plus favorables. Elle règle toutes les pertes aux conditions les plus libérales et les paie promptement, à ... ... No ... de la rue du Camp, coin Commercial Alley

Compagnie d'Assurance Hope DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

INCORPORÉE 1er AVRIL 1857.

Bureau, No 21, rue du Camp.

Capital payé...	$200,000 00
MONTANT des DIVIDENDES PAYÉS...	$...,... 00
Actif...	$...,...

La Compagnie assure contre les risques de Mer et de Rivières, aux plus bas taux, et accorde aux assurés le privilège de participer ... ... dans les profits ...

L'assuré, quelque petite que soit sa police, ...

Les pertes sont réglées promptement et ...

HENRY PEYCHAUD, Président.
LOUIS BARNETT, Secrétaire.

ASSURANCES.

BUREAUX DU

Factors' and Traders' Insurance Company,

Au No. 37 de la rue Carondelet.
Nouvelle-Orléans, 1er octobre 1874.

(Onzième de ... état semi-annuel.)

Primes de l'année finale expirée le 30 avril 1874...	$...,... 32
Pertes payées dans l'année...	...,... 30
Réserve pour risques non expirés le 30 avril 1874...	...,... 60
Intérêt, escomptes ...	...,... 30
Montant net des bénéfices—primes de l'année finale...	...,... 30
Bénéfice net brut après paiement de $10,000 d'intérêts...	1..,... 75

Dividendes comptant payés dans l'année,

Intérêt... 10 pour cent.
Primes... 30 pour cent.

Actif:

30 avril 1874... $1,540,... 32

Risques contre les dangers du feu, des fleuves et des mers—aux taux courant du marché.

Le 21 mai 1874, à une réunion spéciale des directeurs, il a été

Résolu de payer, sur demande, un SECOND INTERET SEMI-ANNUEL DE CINQ POUR CENT, jusqu'au 30 avril 1874—ce qui fait dix pour cent par an sur le CAPITAL de la Compagnie (1,...,...), et un dividende comptant de TRENTE pour cent aux actionnaires sur le montant ($...,... 32) net de leurs primes participantes.

HARMON DOANE, Président.
MOSES GREENWOOD, Vice-Président
ED. A. PALFREY, Secrétaire.

Directeurs:

Moses Greenwood,	John I. Adams,
W. A. Johnson,	Isaac Scherck
John I. Noble,	B. M. Walmsley,
John Chaffe,	Wm. Morrison,
Richard Milliken,	Joseph W. Carroll,
Sam'l. E. Moore,	A. Baldwin,
J. I. Warren,	A. H. May,
R. T. Buckner,	S. H. Snowden,
Samuel Friedlander,	T. Lyle Lyon,
R. Proliss,	W. C. Raymond,
F. S. Pike,	James S. Prentiss,
S. A. Yates,	Samuel H. Boyd,

Joseph Mallery.

1er sept—1an

Second Etat de Situation

— DE LA —

COMPAGNIE D'ASSURANCE DELTA DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Conformément aux clauses de sa Charte la Compagnie publie l'état suivant:

Montant des primes reçues durant les quinze mois expirés le 31 décembre 1873, à savoir:

Sur risques de feu...		$114,... 32
Sur risques de mer...		..,... 97
Sur risques de rivières...		..,... 30
Total des primes...		$...,... 30
Moins primes rendues...		3,1.. 77
Primes acquises...		$...,... 76
Déduit—Pertes par le feu...	$..,... 60	
Pertes sur mer...	..,... 70	
Pertes sur rivières...	..,... 60	
		$...,... 07
Réassurances...		..,... 75
Réductions (rebate)...		..,... 07
Taxes...		7,... 60
Loyer...		2,... 60
Dépenses, et profits et pertes...		..,... 30
		$...,...
Réservé pour primes non-terminées...		$..,... 30

La Compagnie possède l'ACTIF sui... et Capital en Stock-notes...

Comptant...	$...
Comptes en voie de collection...	..,... 9
Billets recevables...	..,...
Prêts sur garanties...	..,... 60
Prêts sur hypothèques...	..,... 30
Bonds et Bons...	4,... 30
Installations de bureaux et meubles...	2,... 60
En mains d'agents en Europe, etc...	5,... 60
	$...,...
Moins intérêts non-payés et dividendes...	3,1..
	$...,... 30

Copie correcte des livres de la Compagnie.

E. GAUCHEAU, Vice-Président.
L. W. BAQUIE, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermenté et signé pardevant moi, ce ... 1874.

E. BOUNY, Notaire public.

Directeurs (Trustees) élus pour servir en 1874:

A. Baldwin,	S. Henderson,	G. F. Blancan
A. Tertrou,	G. Rareber,	C. J. Leeds,
A. M. Fortier,	F. Laborde,	T. L. Airey,
R. Huift,	J. Bruneau,	M. Keiffer,
A. Hirsch,	R. H. Bryant,	O. Hopkins,
H. Kern,	W. B. Conger,	A. Palacio,
H. Roer	E. Do ...	E. Gaucheau,
J. B. Camors,	W. A. Bell	H. Ross.

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle.

RAPPORT ANNUEL—1873.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de présenter aux Sociétaires le résumé de ses travaux expirant le ... novembre 1873.

Rapport du Trésorier.

La balance en caisse, au 21 novembre 1873, était de...		$1,... 11
Montant depuis cette époque:		
Pour quotités d'admissions, reçues du Collecteur...	$..,... 60	
Reçu comme don de Société...	... 60	
Reçu, pour deux scripts d'assurance...	10 60	
Reçu, provenant de la vente d'un vieux poêle...	7 60	$12,1.. 60
Total des recettes...		$14,...
A déduire pour les dépenses pendant la même époque:		
Payé, pour assurance de l'Asile et son contenu...	1.. 75	
Payé, au Gardien de l'Asile, pour entretien ... ... de ... nourriture ...		
Payé aux Médecins ...	3,... 45	
Payé aux Pharmaciens...	1,... 60	
Payé au Secrétaire...	1,172 27	
Payé, pour annonces, registre, frais de bureau...	... 60	
Payé au Collecteur, sa commission...	... 45	
Payé, pour 400 bons de secours...	1,... 25	
Payé, pour réparations à l'Asile et aux tombeaux...	2,... 60	
Payé, pour diverses ustensiles de cuisine...	1,779 30	
Payé, pour lingerie, ameublement de sommiers, etc...	... 67	
Payé, pour provisions diverses...	... 35	
Payé aux Water Works et pour charbon et gaz...	... 51	
Payé, pour inhumations...	... 60	
Payé, pour funérailles...	... 60	
Payé, pour remboursement d'admissions...	... 60	
	30 60	$13,... 42
Balance en Caisse ce jour.		$... 60

Caisse de Bienfaisance.

Cette caisse, fondée pour permettre à nos compatriotes dont les moyens pécuniaires sont trop restreints d'entrer dans notre Société, a été ouverte par la souscription de 61 membres honoraires, ayant fourni à cet effet la somme de... $... 60

A laquelle il convient d'ajouter, comme produit net du bal donné par la Société... 7.. 30

Total... $... 30

A déduire pour 18 admissions à 11 ... dans le produit a été versé dans la caisse de la Société... 872 00

Restant à la caisse de bienfaisance... $... 30

Actif de la Société:

L'Asile et ses dépendances, les différents bâtiments, sur terrains au Cimetière St-Louis, 3ème District, s'élevant à environ...	$67,... 00
L'estimation des meubles, lingerie, ustensiles de cuisine, la pharmacie, ses accessoires et les médicaments...	4,... 00
Représentant un total de...	$71,... 00
Sur lequel sont encore dues par la Société ... actions, soit...	... 00
Actif net...	$71,7.. 00

Rapport du Comité d'Admission.

La Société se composait, en novembre 1872, de...		1,... membres.
Perdu sur ce nombre:		
Décédés à l'Asile...	10	
Décédés à domicile...	21	
Démissionnaires...	16	
Rayés aux ...	...	1..
Restant de l'ancien effectif...		... membres
Reçus depuis la même époque...		217
Donnant l'effectif actuel de...		1,1..
Classés ainsi qu'il suit:		
Pensionnaires à l'Asile...	5	
Anciens ...	3	
Sociétaires ...		
...	14	
Fils de ...		
Veuves de Sociétaires...	40	
Membres actifs...	1,0.. total égal. 1,1..	

Rapport du Service Médical.

Rapport du Dr. ..., constate qu'il a été soigné à l'Asile ... Sociétaires qui y sont restés ... journées, donnant environ la journées par malade, de plus, ses rapports mensuels établissent qu'il a fait à domicile ... visites dans le 2ème District. Ceux des Docteurs Escoubas, de Roaldès fils et d'Aquin, accusent ... visites pour les 1er et 3ème Districts; enfin le 4ème District, confié à M. le Dr. ..., a nécessité ... visites.

Les rapports du Comité de surveillance, composé à tour de rôle par quinzaine des membres du Conseil, n'ont dénoncé aucune plainte contre le service administratif médical ou intérieur.

Le service administratif, pour l'année 1874, se compose ainsi qu'il suit, d'après le procès-verbal d'élection du 30 novembre:

MM. C. Girod, Président, 72, rue Dumaine.	
J. ..., Vice-Président, 14, rue Chartres.	
J. L. Revel, Trésorier, rue de Chartres, 116.	
J. Schneider, 166, Royale,	Formant le comité des finances.
J. Ferré, 86, Bourgogne,	
J. ..., 235, Vieux-Le...	
J. ..., 11, Ste-Anne,	Formant le comité de secours.
..., coin Poydras et Rampart,	
E. ..., 25, au Marché Poydras,	
M. ..., 173, rue d'Orléans,	
H. C. Bayer, coin Toulouse et Chartres,	Comité d'admission.
E. ..., 153, rue ...	

Messieurs les Sociétaires sont informés que ...

Secrétaire—A. Barbier, 263, Robertson.

Collecteur—F. P. Charbert, 254, rue de Chartres

... de l'Asile—F. Dubert, ...

... pour l'Asile de la ... M. ... ... pour le 1er District: ... pour le 2e District: ... ... pour le 3e District: Dr. A. ... ... 263, ...